



Facturation de prestation non réalisées par un professionnel

Par Ange666

Bonjour,

J ai sign? un devis ou le professionnel not? montage démontage d un échafaudage pour effectuer la réparation et le changement du toit de mon hangar.

Il n'en a pas utilisé et a utilisé des echelle dont une sui m'appartenait (sans avoir demandé s'ils pouvaient emprunté) et m'a factur? la prestation quand même.

Je lui en ai fait part par mail ?tant ?tonn?, pensant qu'il n'y avait pas fait attention. Il m'a r?pondu très sèchement que je devais le payer tout de suite sinon qu'il revenait tout démonter car cela lui appartenait. J'ai donc r?gl? la facture déduction faite de la somme dédié à cette prestation en guise de bonne fois. Et attendant un retour ensuite de sa part à ce sujet. Rien.

Mais celui ci a mis par la suite, sur le site d'aide de mise en contact de professionnel / client, ur lequel je l'avais trouv?, et Suite à l'avis n?gatif de ma part que je restais redevable de la somme car j'avais sign? le devis et qu'on se retrouverait devant les tribunaux, huissier... avec publication sur ce site de la décision de justice qui en découlerait.

Quels sont mes droits à ce sujet